

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 00133

Numéro SIREN : 395 170 095

Nom ou dénomination : A C N AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 02/12/2021 sous le numéro de dépôt 26914

A.C.N AUDIT
Société par actions simplifiée
au capital de 100 120 euros
Siège social : 8 Avenue Frédéric Mistral,
13008 MARSEILLE

395170095 RCS MARSEILLE

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 15 JANVIER 2021**

L'an deux mille vingt-et-un le quinze janvier à 11 heures,

Les associés de la société A.C.N AUDIT se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège d'ANSEMBLE, sur convocation du Président.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Alain CERAULO représentant la société ANSEMBLE, Présidente de la Société.

Monsieur Dominique CHEMINOT est désigné comme secrétaire.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport de la Présidente,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination de deux nouveaux Directeurs Généraux en remplacement de Monsieur Philippe ZUOLO et Monsieur Eric ISOARD Directeurs Généraux démissionnaires,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

e
u *ro* *R*

Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Messieurs Philippe ZUOLO et Eric ISOARD de leur mandat de Directeur Général, nomme, pour une durée illimitée sans qu'elle puisse toutefois excéder celle du Président, en qualité de nouveaux Directeurs Généraux :

- **Monsieur Julien PAZZAGLIA**
Commissaire aux Comptes
Né le 20/04/1979 à NICE (06)
Demeurant 17 Bd Louis Delfino Les Genêts B4 06300 NICE

et

- **Monsieur Cédric MARCHAND**
Commissaire aux Comptes
né le 05/12/1985 à TOULON (03)
Demeurant 139 rue des Amoureux 83390 PUGET-VILLE

Conformément aux dispositions des statuts, ils disposeront chacun des mêmes pouvoirs de direction que la Présidente.

Conformément aux dispositions des statuts, ils auront comme la Présidente le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Monsieur Julien PAZZAGLIA et Monsieur Cédric MARCHAND remercient l'assemblée de la confiance qu'elle veut bien leur marquer, acceptent les fonctions de Directeur Général et confirment qu'ils remplissent les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour leur exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

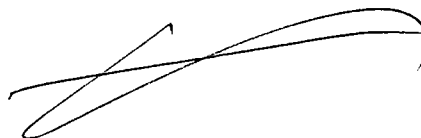
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.



De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
SA ANSEMBLE
M. Alain CERAULO

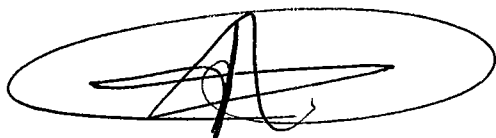
Le secrétaire
Dominique CHEMINOT



Julien PAZZAGLIA

« bon pour acceptation des fonctions de DG »

bon pour acceptation des fonctions de DG.



Cédric MARCHAND

« bon pour acceptation des fonctions de DG »

Bon pour acceptation des fonctions de DG

